



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL**

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA MOBILITE**

**BUREAU DES RECRUTEMENTS PAR CONCOURS**

# **RAPPORT DU JURY**

**Directeur(trice) de recherche du  
développement durable de 2ème classe**

**Chargé(e) de recherche du  
développement durable de classe  
normale**

**Session 2022**

## Rédacteur

---

**Monsieur Patrick CHABRAND**, Président du jury d'admissibilité, Président de la COMEVAL,  
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Référence(s) intranet et internet

<http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/passer-un-concours-r2367.html>

<https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere>

# SOMMAIRE

## Table des matières

<b>I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>4</b>
<b>II. L'EXAMEN DES DOSSIERS</b> .....	<b>4</b>
A. CONSEILS AUX CANDIDATS .....	5
<b>III. AUDITIONS DES CANDIDATS</b> .....	<b>5</b>
A. BILAN DES AUDITIONS .....	5
B. CONSEILS AUX CANDIDATS .....	5
<b>IV. LE JURY D'ADMISSIBILITÉ</b> .....	<b>6</b>

# Rapport général du président du jury

*Monsieur Patrick CHABRAND, Professeur des Universités.*  
**CONCOURS CHARGES DE RECHERCHE ET DIRECTEURS DE RECHERCHE DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE  
session 2022**

## I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'admissibilité des concours de recrutement des chargés de recherche et des directeurs de recherche du développement durable - session 2022 - s'est déroulée en trois étapes :

- 1ère réunion du jury d'admissibilité : examens des dossiers, examens des rapports établis par deux rapporteurs, sélection des candidats convoqués à l'oral,
- Audition des candidats par les sections d'audition,
- 2ème réunion du jury d'admissibilité : pour chaque poste établissement de la liste des candidats classés.

## II. L'EXAMEN DES DOSSIERS

Pour chaque candidat les critères donnés ci-dessous ont été analysés. Le poids accordé à chacun de ces critères peut être variable selon la nature de l'activité du candidat.

### **Postes de chargé de recherche :**

- Cursus, qualité du dossier scientifique et des publications,
- Mobilité post-thèse,
- Ouverture scientifique,
- Aptitude au travail en équipe,
- Prérequis théoriques, méthodologiques par rapport au poste,
- Pertinence du projet de recherche par rapport au poste,
- Qualité de la présentation orale et du document écrit.

### **Postes de directeur de recherche :**

Outre les critères d'excellence scientifique :

- Titulaire d'une HDR ou d'un niveau équivalent (étranger),
- Existence d'un projet scientifique avec une problématique de recherche claire et argumentée et des outils et méthodes pertinents,
- Projet d'insertion dans le laboratoire ou l'unité de recherche,
- Prises de responsabilités d'ordre général,
- Activités de valorisation et de normalisation,
- Participation éventuelle à l'enseignement,

- Aptitude à la direction de recherche (direction de thèses, ...) et à la coordination de recherches,
- Expertise, rayonnement international et prospective,
- Pertinence du projet personnel / fonctions exercées (attendu une partie intégration dans la structure de recherche).

L'examen des dossiers a été fait lors de la première réunion du jury d'admissibilité qui a établi la liste des candidats convoqués à l'oral.

### A. Conseils aux candidats

Il est conseillé aux candidats de transmettre leur dossier scientifique complet et de détailler leur projet en rapport avec le poste pour lequel ils ont candidaté. Il leur est particulièrement recommandé de veiller à bien joindre à leur dossier les documents demandés. Les candidats sont encouragés à accorder un soin particulier à la qualité de la rédaction de leur dossier.

Il est important de suivre les instructions et recommandations données dans les fiches de postes et de contacter les personnes référencées sur ces fiches.

## III. AUDITIONS DES CANDIDATS

Des sections d'audition ont été constituées. Ces auditions étaient d'une durée de :

- 30 minutes pour les candidats à des postes de chargés de recherche : 15 minutes d'exposé, 15 minutes de questions,
- 35 minutes pour les candidats à des postes de directeurs de recherche : 15 minutes d'exposé, 20 minutes de questions.

### A. Bilan des auditions

Il y a eu 161 candidats inscrits pour les 23 postes ouverts au concours : 102 candidats dont 38 femmes et 67 hommes pour les 12 postes de CR ; 59 candidats dont 4 femmes et 55 hommes pour les 11 postes de DR.

133 dossiers ont été reçus : ceux de 29 femmes et 49 hommes pour les postes de CR et ceux de 4 femmes et 51 hommes pour les postes de DR

79 candidats dont 13 femmes et 66 hommes ont été convoqués à l'oral. La répartition entre les corps était la suivante :

- CR : 41 candidats ont été convoqués à l'oral dont 12 femmes et 29 hommes ;
- DR : 38 candidats ont été convoqués à l'oral dont 1 femmes et 37 hommes.

### B. Conseils aux candidats

Il est recommandé aux candidats de bien structurer leur exposé en fonction du temps accordé en mettant en évidence les points forts de leur dossier, en présentant leur projet scientifique et leur intégration dans le laboratoire associé au poste sur lequel ils candidatent.

## IV. LE JURY D'ADMISSIBILITÉ

Pour chaque poste, le jury d'admissibilité a arrêté une liste ordonnée de candidats admissibles.

Pour chaque candidat les critères donnés ci-dessus pour l'examen des dossiers ont été analysés. Le poids accordé à chacun de ces critères peut être variable selon la nature de l'activité du candidat.

Les dossiers des candidats non convoqués à l'oral ou non classés sur la liste des admissibles ont été analysés sur l'ensemble des critères et considérés d'un niveau inférieur à celui des candidats auditionnés ou classés.



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*